



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée
17 octobre 2017
Français
Original : anglais

Session extraordinaire de 2017
28 novembre 2017, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Questions d'organisation

**Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents
et plan de travail provisoires**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation	2
<i>Débat consacré au PNUD</i>	2
2. Plan stratégique du PNUD pour la période 2018 -2021	2
3. Questions financières, budgétaires et administratives	2
4. Questions diverses	3
Plan de travail provisoire pour la session extraordinaire de 2017	4



Point 1

Questions d'organisation

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la session extraordinaire de 2017 et approuvera le plan de travail de cette session présenté par son secrétaire.

Documentation :

Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents et plan de travail provisoires ([DP/2017/L.4](#))

Débat consacré au PNUD

Point 2

Plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021

Le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021 propose une stratégie d'évolution du PNUD pour les quatre années à venir en réponse à la mutation de l'écosystème du développement et l'évolution des besoins de nos partenaires. Il décrit comment le PNUD va aider les pays à réaliser le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Il renforce son engagement en faveur de la collaboration avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé, en tant que catalyseur et facilitateur de l'aide apportée par le système des Nations Unies, conformément à la résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale du 21 décembre 2016 portant sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

Le plan stratégique expose la manière dont le PNUD entend mieux s'adapter aux différents contextes nationaux dans lesquels il opère sur la base de : a) trois grands axes de développement sur lesquels s'articule son approche; b) une série de solutions ombrelles définissant le cœur d'action du PNUD; c) deux plateformes d'action (des plateformes d'aide aux pays dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable et une plateforme globale de conseil en développement et de services d'application); et d) un modèle d'activité amélioré pour sous-tendre l'action du PNUD.

Le plan stratégique, ainsi que ses annexes, sont soumis au Conseil d'administration pour approbation. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021.

Documentation :

Plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021 ([DP/2017/38](#))

Point 3

Questions financières, budgétaires et administratives

Le plan de ressources intégré et le projet de budget intégré pour la période 2018-2021 présentés dans le document [DP/2017/39](#) et ses annexes, indiquent les ressources financières nécessaires prévues au titre du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021. Ils complètent donc le plan stratégique. Le plan de ressources intégré comprend les ressources ordinaires et les autres ressources, et englobe le projet de budget intégré, qui couvre uniquement les ressources ordinaires. Ces prévisions sont présentées en conformité avec l'approche

harmonisée convenue par le FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ONU-Femmes et le PNUD. Ce projet de budget est dicté par la nécessité pour le PNUD d'assurer la stabilité financière de la composante institutionnelle, de parvenir à un meilleur équilibre entre les ressources ordinaires et les autres ressources et d'augmenter dans le temps la productivité du programme.

Le PNUD a présenté la composante institutionnelle du plan de ressources intégré et du projet de budget intégré pour la période 2018-2021 au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB). Le CCQAB soumettra son propre rapport sur le sujet au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver le budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021.

Documentation :

Plan de ressources intégré et projet de budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021 ([DP/2017/39](#))

Rapport du CCQAB sur le plan de ressources intégré et le projet de budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021 ([DP/2017/40](#))

Point 4
Questions diverses

**PLAN DE TRAVAIL PROVISoire
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUD, DU FNUAP
ET DE L'UNOPS POUR LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2017
(28 novembre 2017, New York)**

<i>Jour/date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Points</i>	<i>Sujet</i>
Mardi 28 novembre	10 heures - 13 heures	1	QUESTIONS D'ORGANISATION <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour de la session
Débat consacré au PNUD			
DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR			
		2	PLAN STRATÉGIQUE DU PNUD POUR LA PÉRIODE 2018-2021 <ul style="list-style-type: none"> • Plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021
		3	QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES <ul style="list-style-type: none"> • Plan de ressources intégré et projet de budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021 • Rapport du CCQAB sur le plan de ressources intégré et le projet de budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021
	15 heures - 18 heures	2, 3	PLAN STRATÉGIQUE DU PNUD POUR LA PÉRIODE 2018-2021 QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES
		4	QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> • Adoption des projets de décision